

La COVID-19 en Afrique de l'Ouest : impacts et perspectives ?

jeudi 28 janvier 2021, par [Jeanne DURIEUX](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Jeanne DURIEUX](#), **La COVID-19 en Afrique de l'Ouest : impacts et perspectives ?**,

Diploweb.com : la revue géopolitique, 28 janvier 2021.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Les pays d'Afrique de l'Ouest font face à une crise nutritionnelle et alimentaire d'une grande ampleur depuis des années, aux causes multiples. Celle-ci fragilise les économies et les systèmes sociaux, et rend les pays vulnérables à toute crise majeure. Dès lors, le bouleversement entraîné par l'arrivée de la COVID-19 oblige l'Afrique de l'Ouest à repenser ses politiques à toutes les échelles. Cet article est accompagné d'une carte réalisée à la main comme pour les concours à venir. Un signe amical aux candidats !

Face aux impacts engendrés par la COVID-19 sur la crise alimentaire et nutritionnelle, quelles perspectives pour les pays d'Afrique de l'Ouest ?

IL FAUT d'abord comprendre le rôle essentiel du secteur alimentaire dans l'économie ouest-africaine. En effet, la valeur de ce même secteur, qui inclut toutes les activités de la production agricole à la transformation, la commercialisation ou la restauration hors domicile, est même estimée en 2020 à 35% du PIB de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et évolue rapidement en raison de l'urbanisation. C'est donc le premier secteur économique de la région. On sait également que le marché alimentaire régional est le premier débouché des producteurs agricoles de la région, neuf fois plus important que le marché à l'export. En conséquence, [la population ouest-africaine](#) et [sahélienne](#) est directement dépendante de ce marché régional au fort potentiel. Chacun comprend tout de suite les conséquences désastreuses qu'engendre une fermeture des [frontières entre les pays de la région](#). En outre, les pays de la région dépendent largement de l'exportation de certaines matières premières, que ce soit le pétrole, le cacao ou le coton. Ces produits voient cependant leur cours baisser avec la chute de la demande mondiale. Si [le marché alimentaire](#) ouest-africain est en plein essor, il reste ainsi très vulnérable aux crises conjoncturelles mondiales, dépendant de la bonne circulation des marchandises entre les régions comme de la demande mondiale.



Des conflits qui paralysent l'approvisionnement des populations

De plus, l'Afrique est déjà confrontée à une double crise sanitaire et économique qui risque de submerger les systèmes de santé. [Le Sahel, en effet, fait déjà face à une crise sécuritaire](#) qui entraîne les pires besoins humanitaires depuis des années. La carte met en valeur les zones touchées par des événements politiques violents sur la période 2011-2019. L'impact sur les populations touchées est dramatique : [l'insécurité alimentaire](#) et la malnutrition en sont aggravées, et entraînent des déplacements massifs de population. Au Burkina Faso, [au Mali](#) et dans l'Ouest du Niger, le nombre des déplacés internes atteint 1,1 million en février 2020 (OCHA, 2020). En outre, les groupes armés qui menacent l'équilibre des pays ciblent les

écoles, forcent les centres de santé à fermer et privent les communautés de services essentiels. La fermeture des écoles est d'autant plus problématique quand on sait que pour 40 millions d'écoliers Ouest-Africains, la cantine scolaire représente le seul repas assuré par jour.

Dans les régions touchées, plus de 7,5 millions de personnes (OCHA, 2020), dépendent de l'assistance humanitaire pour leur survie et la carte souligne bien les différentes zones touchées par une grave insécurité alimentaire.

Les zones de conflit abritent donc des populations vulnérables, vivant souvent dans des zones difficiles d'accès, ce qui complique l'approvisionnement des organisations humanitaires. Ces conflits provoquent également des déséquilibres notoires dans un système alimentaire et nutritionnel déjà fragile. Le RPCA déclare même en avril 2020 une situation de crise humanitaire sans précédent. La situation alimentaire et nutritionnelle est donc préoccupante, sans même prendre en compte les conséquences engendrées par la COVID-19. La faiblesse immunitaire des populations est non-négligeable dans l'étude des conséquences du virus.

Dans les pays touchés par la crise sécuritaire, les budgets des Etats continuent d'être sous pression. Les gouvernements sont confrontés à des arbitrages budgétaires difficiles, voire impossibles, entre les urgences sécuritaires, sanitaires et alimentaires.

Des filets sociaux déficients

Les filets sociaux sont un outil important pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la réduction de la pauvreté et la résilience des populations les plus vulnérables. Malgré les arguments solides en faveur de l'investissement vers les services sanitaires de base, les dépenses actuelles et les niveaux de couverture sont largement insuffisants pour répondre aux taux élevés de pauvreté, et les populations d'Afrique de l'Ouest restent très vulnérables face aux chocs.

Au Sénégal, le nombre de bénéficiaires du principal programme de transfert d'argent est passé de 3 % de la population en 2013 à 17 % en 2016. La volonté politique du gouvernement a permis de mobiliser des ressources domestiques importantes pour garantir la viabilité de ce programme sur le long terme. En revanche, comme le met en lumière la carte ci-joint, les budgets consacrés au programme de filets sociaux de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire ou du Togo ne dépassent pas 0,2% du PIB.

En outre, les [systèmes de santé](#), déjà fragiles, sont majoritairement consacrés au traitement de maladies comme le VIH, le paludisme et la tuberculose. Les équipements nécessaires pour le traitement de la COVID-19 sont coûteux, et ne sont possédés que par certains hôpitaux, peu nombreux, si on considère la taille des populations des pays touchés. Le Burkina Faso, par exemple, compte 35 hôpitaux pour une population de 19,8 millions d'habitants.

De même, l'économie informelle, qui représente la majeure forme de l'économie en Afrique de l'Ouest, combinée à la faiblesse des budgets étatiques fragilise la capacité des pays à investir dans des plans sociaux à long terme. En conséquence, en cas de crise majeure, les pays d'Afrique de l'Ouest auraient des difficultés à mettre en œuvre des plans conséquents de crise. Les impacts seraient alors d'autant plus dramatiques sur le pouvoir d'achat des ménages. Voilà

pourquoi la crise globale engendrée par la COVID-19 est néfaste, voire potentiellement désastreuse, pour des pays aussi fragiles et vulnérables que ceux d'Afrique de l'Ouest.

Les mesures prises par les États pour restreindre le mouvement des populations sont avancées comme une des raisons principales pour réduire la propagation. Pourtant, ces mesures drastiques ont des conséquences non-négligeables.

Des mesures rigoureuses aux conséquences drastiques

Ainsi, les mesures prises en 2020 par les pays d'Afrique de l'Ouest pour endiguer l'épidémie du COVID-19 ont été efficaces mais coûteuses : les conséquences de ces mesures étranglent les économies et les productions. En effet, l'Afrique a été encore relativement épargnée par la pandémie. On voit notamment sur la carte que le Nigéria compte fin novembre 2020 environ 70 000 cas, alors même que le Pakistan, de population équivalente, compte plus de 420 000 cas à la même période. Contrairement aux appréhensions générales de début 2020, l'Afrique n'a pas connu sur l'essentiel de l'année 2020 une propagation exponentielle de la COVID-19, bien que le variant sud-africain inquiète beaucoup début 2021. **Les mesures prises par les États pour restreindre le mouvement des populations sont avancées comme une des raisons principales pour réduire la propagation. Pourtant, ces mesures drastiques ont des conséquences non-négligeables.**

Ce sont ces mesures qui - parfois - aggravent une situation alimentaire et nutritionnelle déjà catastrophique. Dans des pays qui dépendent fortement de l'économie informelle et alimentaire, les mesures de confinement sont indirectement mortelles, puisqu'elles privent les ménages de leur revenu principal. Chez des populations qui ne disposent pour la plupart pas d'épargne bancaire, de cartes bancaire ou d'accès aux transactions en ligne, il est constamment nécessaire de sortir, que ce soit pour l'alimentation, l'eau ou le travail. En effet, la carte géopolitique ci-jointe fait notamment état d'un grave manque en terme d'installations sanitaires à domicile : on y comprend qu'au Togo, au Bénin, au Libéria ou encore en Gambie et en Guinée-Bissau, 60% ou plus de la population ne dispose pas d'installations de base à domicile permettant de se laver les mains. Dans ces situations, pour boire, il faut sortir.

Sans filets sociaux, les populations ne peuvent espérer d'aides conséquentes des gouvernements ouest-africains : dramatisé, l'enjeu est alors : faut-il rester chez soi et mourir de faim ou partir travailler, et mourir des suites de la COVID ? Le Programme Alimentaire Mondial attire même l'attention sur des risques possibles de famine au Nigéria.

L'accès aux pâturages dans les zones pastorales est globalement difficile dans les pays sahéliens. Plusieurs zones sont totalement inaccessibles. De plus, bien avant la COVID-19, l'année pastorale était marquée par la fermeture de certaines frontières terrestres. La fermeture des frontières décrétée avec le confinement perturbe le retour des animaux transhumants dans leur pays d'origine. L'insécurité a entraîné un déplacement massif des éleveurs vers les zones périurbaines. Si on prend l'exemple du Mali, **les effets conjugués** du changement climatique, des conflits armés, de la violence intercommunautaire, de l'insécurité généralisée et de la pandémie de la COVID-19 affectent l'activité des éleveurs. En saison

sèche, les éleveurs doivent acheter des aliments sur le marché pour assurer la survie de leur troupeau et garantir une production minimale de lait pour leurs enfants : la crise sanitaire actuelle qui entraîne la raréfaction des aliments de bétail sur le marché entraîne une hausse des dépenses pour les éleveurs. 79% des éleveurs mentionnent la carence en intrants alimentaires de bétail sur les marchés locaux.

Face à la fermeture des frontières et aux restrictions de circulation, les marchés font face à des ruptures d'approvisionnement, et en parallèle, les agriculteurs ne peuvent plus vendre leurs produits dans les marchés étrangers voisins. Les migrations sont un facteur essentiel des systèmes alimentaires ouest-africains, et la disponibilité de main-d'œuvre agricole est mise à mal en cas de maintien des restrictions de mobilité sur de longues périodes. En outre, la baisse de l'offre des produits importés entraîne des risques de spéculation et de flambée des prix. Les moyens d'existence des pasteurs sont également fragilisés par les fermetures des marchés hebdomadaires. Les restrictions à la mobilité entraînent également de fortes augmentations de prix du bétail dans les villes. La fréquentation des marchés chute.

L'assistance humanitaire dans les zones de conflit et les camps de réfugiés est mise à mal. Il faut donc mettre en œuvre de nouvelles modalités d'intervention non-propagatrices du virus, et des couloirs humanitaires qui permettent d'atteindre les communautés vulnérables. La fermeture des sites « vivres-contre-travail », les difficultés à fournir des produits alimentaires enrichis aux enfants, ainsi que la suspension de nombreux projets de développement, sont déjà lourdes de conséquences.

Le Programme Alimentaire Mondial lance des interventions alimentaires et nutritionnelles à grande échelle au Mali pour tenter de pallier les difficultés alimentaires, mais la mise en œuvre de mesures gouvernementales pour contrer cette famine est indispensable.

Repenser la coopération transrégionale

Les pays d'Afrique de l'Ouest doivent repenser leurs systèmes économiques, sociaux et politiques pour remédier à la crise. Si la réactivité des États d'Afrique de l'Ouest a été plutôt exemplaire en terme de rapidité, il n'en reste pas moins que ces mesures rapides doivent être repensées pour éviter de faire sombrer l'économie.

La prise en compte des réalités du terrain est nécessaire dans la mise en œuvre de politiques efficaces.

Le FMI a pris en avril 2020 la décision rapide de mettre en place un moratoire d'urgence en suspendant temporairement le remboursement des dettes de certains pays : Tchad, Guinée, Niger, Togo, pour éviter de couler les économies. Si la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont réagi immédiatement en imposant des mesures radicales, le confinement n'est en décembre 2020 plus une solution recevable. Dans des pays fortement dépendants de l'économie informelle, il est absolument nécessaire de maintenir une circulation des biens et des personnes minimales pour éviter d'étrangler les économies locales. La carte, qui fait état

des pays ayant leurs frontières fermées au mois de juillet 2020, montre que la quasi-totalité de l'Afrique de l'Ouest a suivi une logique isolationniste. Si les frontières sont en décembre 2020 majoritairement rouvertes, il n'empêche que les séquelles de ces fermetures frontalières sont lourdes de conséquences. Au Burkina par exemple, cinq mois après la réouverture des marchés d'Ouagadougou, fermés le 26 mars 2020 pour tenter d'endiguer la propagation du virus, la reprise se fait attendre, condamnant les populations à vivre au jour le jour. Ces populations du Burkina qui font partie du secteur informel n'ont ni couverture sociale, ni statut juridique, et se retrouvent démunies. En outre, les gouvernements se sont retrouvés réduits à un rôle de gestionnaire de l'aide internationale, sans possibilité d'action publique et de transfert financiers de l'Etat à la population et aux entreprises. Il est maintenant absolument indispensable d'envisager des solutions à long terme, par le biais de politiques publiques qui permettraient aux gouvernements africains d'être les principaux gestionnaires de la crise qui sévit dans leur pays.

Alors que la crise met en évidence l'importance sociale et économique de l'économie informelle, qui fait vivre la grande majorité de la population et constitue un moteur essentiel de la croissance économique, **le secteur informel n'est pas suffisamment reconnu ni valorisé**. Il faudrait changer de perception et reconnaître le secteur informel comme un espace pluriel en perpétuelle évolution. L'extension de la protection sociale, l'amélioration des infrastructures adaptées aux besoins, l'augmentation de la productivité et des salaires, et la prise en compte des acteurs de l'économie informelle sont des leviers nécessaires dans la promotion du dynamisme de ce secteur. En Afrique de l'Ouest, la réalité économique s'appelle informalité, et **la prise en compte des réalités du terrain est nécessaire dans la mise en œuvre de politiques efficaces**.

Dès lors, la synergie entre les acteurs économiques devrait devenir la clé des systèmes économiques des pays d'Afrique de l'Ouest. Les perturbations causées par la COVID-19 mettent en évidence **la nécessité impérieuse d'un renforcement de la coordination régionale**, pour assurer le bon fonctionnement alimentaire de chaînes d'approvisionnement alimentaire. La réunion des ministres en charge de l'alimentation et de l'agriculture de la CEDEAO du 31 mars 2020 a permis d'appeler à l'adoption d'une série de mesures, à savoir la sécurisation de la campagne agropastorale actuelle, la libre circulation y compris transfrontalière des intrants et des produits agricoles... Il faut, pour eux, maintenir les fonds alloués à l'agriculture, malgré les pressions budgétaires exercées par les secteurs de la sécurité et de la santé. Des concepts tels que les « bassins alimentaires », ou encore les « systèmes alimentaires ville-région », qui ciblent le renforcement des liens entre zones rurales et urbaines, peuvent aider à cartographier la structure des systèmes alimentaires et, par là même, éclairer l'élaboration des politiques. Si [la crise du COVID-19](#) pose d'immenses défis aux responsables politiques, elle peut aussi servir de catalyseur pour sensibiliser à la nécessité d'une approche territoriale en faveur de systèmes alimentaires plus résilients et de stratégies de développement durables de manière plus générale.

Le projet de la **Zone de Libre Echange Continentale Africaine** (ZLECAf) devrait jouer un rôle significatif dans le redémarrage des économies africaines. Cette ZLECAf devrait amortir les effets négatifs de la COVID en soutenant le commerce régional et les chaînes de valeur grâce à la réduction du coût des échanges, permettant la circulation des biens essentiels tels que les fournitures médicales, et surtout, les denrées alimentaires. La ZLECAf remplacerait la mosaïque d'accords régionaux et rationaliserait les procédures aux frontières en donnant la

priorité aux réformes commerciales, et permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région, en entraînant la création de nouvelles industries et l'expansion de secteurs clés. Ainsi, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe, où les coûts commerciaux sont parmi les plus lourds de la région, enregistreraient les résultats les plus favorables avec une augmentation de 14% des revenus dans chaque pays. D'ailleurs, selon l'économiste Jeff Gable, **l'Afrique devrait être soutenue et applaudie pour avoir choisi la collaboration quand le reste du monde choisit l'isolationnisme**. Réduire ces coûts commerciaux exige donc une action volontariste de l'ensemble des pays concernés, et souligne la nécessaire synergie des acteurs.

Dès lors, si la résilience locale joue un rôle crucial dans la lutte contre l'insécurité, la faim, la sécheresse, la coopération transnationale s'avère néanmoins indispensable. Dans un monde post-COVID aux conséquences sociales et économiques dramatiques, il est capital de repenser une politique régionale pour subvenir aux besoins des populations, à l'heure où les ressources se raréfient et le danger de l'isolationnisme rode.

Copyright Janvier 2021-Durieux/Diploweb.com

Sources :

Notes de l'OCDE :

Les filets sociaux restent sous-financés,
<https://www.oecd.org/swac/maps/98-social-safety-nets.pdf>. Mai 2020.

Lorsqu'un virus mondial rencontre des réalités locales,
<http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/lorsqu-un-virus-mondial-rencontre-des-realites-locales-coronavirus-covid-19-en-afrique-de-l-ouest-16f49237/>. 11 mai 2020.

« L'Afrique face au COVID19 : Implications socio-économiques régionales et priorités politiques »,
<http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/l-afrique-face-au-covid-19-implications-socio-economiques-regionales-et-priorites-politiques-5b743bd8/> 7 mai 2020.

Réseau de Prévention des Crises Alimentaires :

Crise alimentaire et nutritionnelle 2020,
<http://www.food-security.net/topic/food-and-nutrition-crisis-2020/>.

La situation pastorale,
<http://www.oecd.org/fr/csao/themes/securite-alimentaire-systemes-resilience/>

Programme alimentaire Mondial :

Hunger Map Live,
https://hungermap.wfp.org/?_ga=2.195779114.727987271.1605891471-482222622.1605891471.

« Sécurité alimentaire et COVID-19 : menace sur les ménages pastoraux au Mali »,
<https://histoires.wfp.org/s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-et-covid-19-menace-sur-les-m%C3%A9nages-pastoraux-au-mali>

[%A9nages-pastoraux-au-mali-534cb3a740a8](#). 3 aout 2020.

« Le monde doit agir, et dès maintenant, pour éviter une pandémie de la faim causée par le covid-19 »,

<https://histoires.wfp.org/le-monde-doit-agir-et-d%C3%A8s-maintenant-pour-%C3%A9viter-une-pand%C3%A9mie-de-la-faim-caus%C3%A9e-par-le-covid-19-820e75df38c0> 21 septembre 2020.

Le Monde

« Burkina ; à Ouagadougou, la vie « au jour le jour » des petits commerçants du marché Rood Woko »,

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/22/burkina-a-ouagadougou-la-vie-au-jour-le-jour-des-petits-commerçants-du-marche-rood-woko_6056974_3212.html 27 octobre 2020

« Le coronavirus s'est perdu dans la liste des malheurs de l'Afrique »,

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/30/le-coronavirus-s-est-perdu-dans-la-liste-des-malheurs-de-l-afrique_6057951_3212.html. 11 novembre 2020

« L'OMS explique pourquoi l'Afrique résiste au COVID19 »,

https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/algerie/l-oms-explique-pourquoi-l-afrique-resiste-au-covid-19_4121215.html. France-info Afrique, 30 septembre 2020

« Webinaire : La ZLECAf et l'atténuation de la Covid19 dans les stratégies commerciales nord-africaines »,

<https://www.uneca.org/fr/stories/webinaire-la-zlecaf-et-l%E2%80%99att%C3%A9nuation-de-la-covid19-dans-les-strat%C3%A9gies-commerciales-nord> .

« La Zone de libre-échange africaine peut stimuler la croissance et réduire la pauvreté

(Banque Mondiale) », <https://news.un.org/fr/story/2020/07/1073931>. Onu Info, 27 juillet 2020.

« Relevé de synthèse des conclusions et recommandations de la Consultation Régionale des Ministres en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad, sur les impacts du COVID-19 et des nuisibles des cultures sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest »,

<http://www.food-security.net/wp-content/uploads/2020/04/ECOWAS-VC-31-03-2020-Min-Agric-FR.pdf>. 31 mars 2020.

P.-S.

Etudiante en troisième année d'histoire à la Sorbonne Université (Paris IV), après être passée par une classe préparatoire littéraire option histoire-géographie à l'ENC Blomet, elle a été sous-admissible à l'ENS.